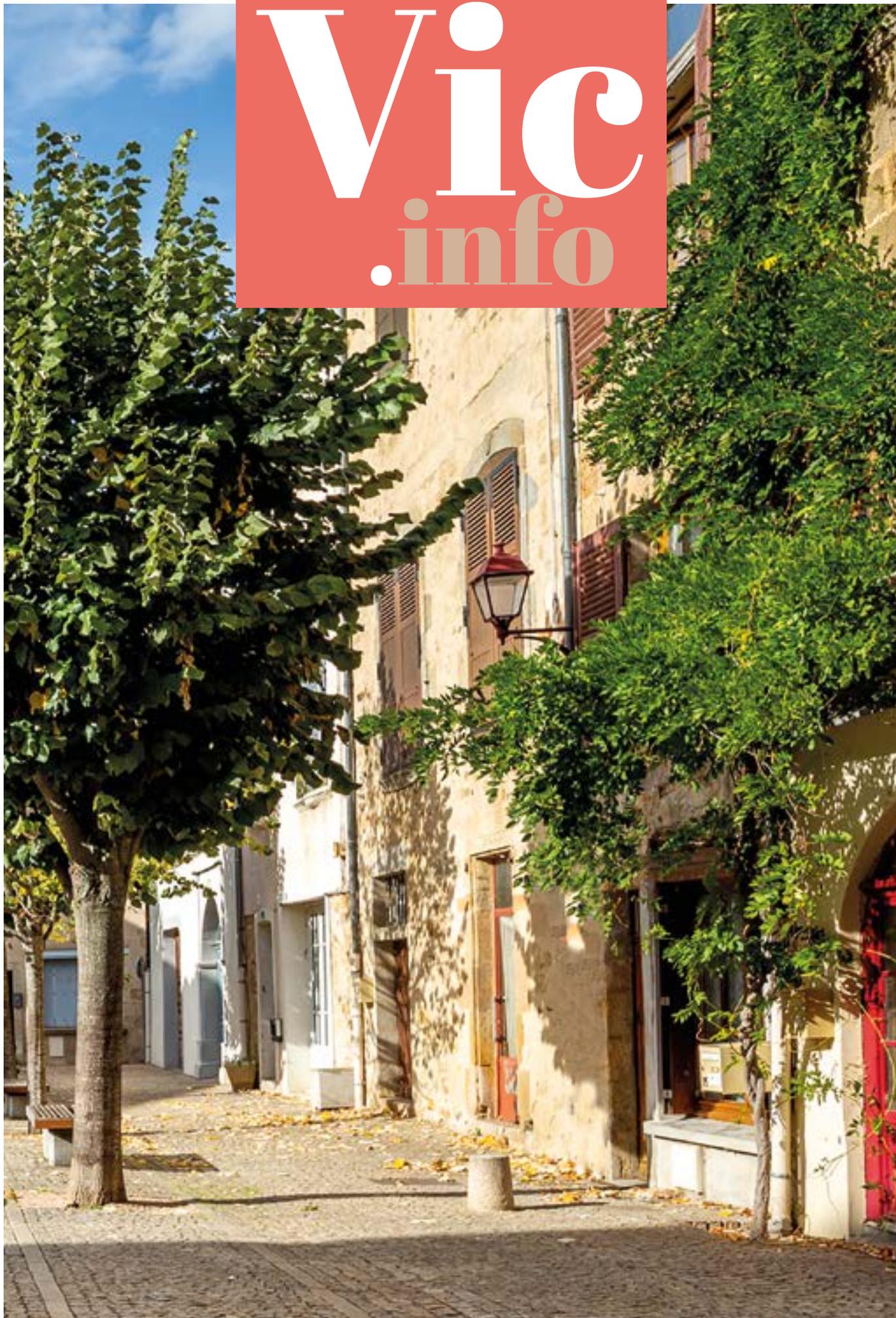


Vic .info



Édito

Vicomtoises, Vicomtois,

L'année 2024 s'est terminée avec de belles fêtes de fin d'année. Les Hivernales de la Comté ont connu un vif succès ; un grand merci à l'ensemble des partenaires qui ont contribué à cette belle édition, aux côtés de la ville.

Le contexte dans lequel nous évoluons est de nouveau très perturbé, en particulier s'agissant de la situation du monde, avec les multiples conflits et guerres qui se déroulent sur tous les continents, mais également au regard des multiples catastrophes naturelles qui surviennent. À cela s'ajoute la crise politique dans laquelle se trouve notre pays depuis la dissolution de juin 2024. Collectivités territoriales, hôpitaux, entreprises... le flou est total dans de nombreux domaines. Cela représente une réelle difficulté pour aborder 2025. L'état d'esprit de l'équipe municipale peut se résumer en trois termes :

• **La prudence**, qui est indispensable compte tenu des incertitudes nombreuses pour les communes et les partenaires qui nous donnent des subventions (État, Département et Région notamment). Ce d'autant plus que certaines de nos dépenses augmentent, sans aucune décision de notre part.

Il nous faut donc être très prudents, cette année encore, dans la façon d'appréhender la construction budgétaire, en contenant au maximum les dépenses de fonctionnement. Après le COVID en 2020/2021 et la crise énergétique en 2023, c'est un nouveau défi qui se présente... dans ce mandat qui ne ressemble à aucun autre !

• **La proximité**, qui est le socle de l'action de l'équipe municipale, au plus proche de vous au quotidien. Nous nous efforçons d'être présents aux nombreux rendez-vous associatifs, pour représenter la ville et échanger avec les uns et les autres, sur les sujets de préoccupation et sur vos projets.

Si les réalisations de la ville résultent du choix exprimé lors des élections municipales, leur mise en œuvre est largement discutée avec les acteurs concernés : habitants, associations, etc.

• **L'ambition** pour notre belle commune et notre volonté de tenir nos engagements.

Les services publics sont au cœur de notre action. Nous les avons renforcés depuis 2020 (France Services, Dispositif de recueil des titres d'identité...) et nous poursuivons nos efforts.

Les réalisations ont été nombreuses en 2024. Pour 2025, les priorités sont très ciblées : poursuite du projet de réhabilitation / extension des écoles de Longues ; finalisation de l'aménagement



du parc Montcervier ; création de 2 city stades à Boste (foot et basket) ; réalisation de la dernière étude sur le retable (Sainte Chapelle) avant d'engager les travaux ; lancement des travaux à l'ancien EHPAD pour la création d'une résidence autonomie.

L'équipe municipale est donc pleinement mobilisée au service de notre belle commune et à votre écoute. Malgré le contexte très incertain, vous pouvez compter sur notre totale détermination pour « **faire bouger Vic-le-Comte** » !

Antoine Desforges

Maire de Vic-le-Comte



1^{er} Vice-président
de Mond'Arverne Communauté



Conseiller Départemental
du Puy-de-Dôme

Sommaire

3. ÉDUCATION – ENFANCE – JEUNESSE

Le nouveau PEDT

Zoom sur les modalités des ALSH Mond'Arverne

4. DES ACTIONS ET DES PROJETS

Focus sur le projet du Parc Montcervier

Les travaux sur la commune

La future résidence autonomie

7. MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Zoom sur le permis de louer

L'EHPAD Montcervier devient intercommunal

8. MOBILITÉ DOUCE

Les circuits VTT du territoire

De l'Allier au PAJ en toute sécurité

9. ENVIRONNEMENT

Un point sur les PCP

Retour sur le concours des Maisons Fleuries 2024

10. BON À SAVOIR

Nouveauté : fourrière pour véhicules

Le rôle de la Police municipale

11. DU NOUVEAU CÔTÉ PROS

Annuaire des nouveaux pros installés

La borne tactile : un outil à votre disposition !

12. CULTURE • PATRIMOINE • VIE ASSOCIATIVE

Le Trampoline, toujours plus d'art !

Les 160 ans de l'Orchestre d'Harmonie

Agenda culturel

Retour en images

15. EXPRESSIONS DES GROUPES POLITIQUES

Ils ont la parole

Le quotidien DE NOS ENFANTS

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) un engagement pour nos enfants et notre territoire



Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) instauré dans le cadre de la loi de refondation de l'école de 2013 est un outil précieux pour structurer et coordonner les actions éducatives au sein de notre commune. En créant un cadre de collaboration entre écoles, associations, services municipaux et

familles, il vise à offrir à chaque enfant les meilleures conditions pour s'épanouir et réussir, tout en renforçant l'égalité des chances.

À Vic-le-Comte, le PEDT repose sur trois grands principes :

- 1. Coordination et coopération** entre les acteurs éducatifs pour assurer une continuité dans les apprentissages et les activités.
- 2. Valorisation des talents et des besoins individuels** à travers des activités diversifiées et adaptées.
- 3. Promotion du vivre ensemble** en favorisant les échanges, la tolérance et le respect mutuel.

UN PREMIER BILAN DU PEDT 2022-2025

Le PEDT en cours, adopté en 2022, a déjà permis de structurer l'offre. Une évaluation réalisée cet automne, via des questionnaires adressés à plus de 1000 participants (familles, enseignants, associations, animateurs et enfants), a mis en lumière plusieurs réussites et des pistes d'amélioration telles que son champ d'action trop restreint au

périscolaire et l'absence de suivi réguliers des actions.

UN NOUVEAU PEDT POUR 2025
Le PEDT actuel arrivera à échéance en juillet 2025. Afin de préparer un projet renouvelé et ambitieux, mené de concert avec la CAF, la SDEJS et nos partenaires, un plan de réécriture structuré a été défini. Il a débuté en novembre 2024 et se poursuivra jusqu'en mai 2025.

UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE ET INCLUSIVE
Avec cette réécriture, la municipalité affirme sa volonté d'intégrer toutes les parties prenantes dans la construction d'un projet éducatif cohérent et ambitieux. Grâce aux travaux des sous-groupes, le futur PEDT sera enrichi par une réflexion collective, centrée sur les besoins réels des enfants et les enjeux de demain. Ensemble, faisons du Projet Éducatif Territorial un levier pour le développement, l'épanouissement et la réussite de nos enfants, tout en renforçant la cohésion de notre commune.



ALSH Mond'Arverne de nouvelles modalités d'inscription et d'accès

Le service ALSH (Accueil de Loisir Sans Hébergement) de Mond'Arverne Communauté est destiné aux enfants de 3 à 11 ans et/ou scolarisés. 7 sites sont répartis sur l'ensemble du territoire de la communauté de commune. Il est ouvert les mercredis en période scolaire et pendant les vacances scolaires (hors vacances de fin d'année) de 7h30 à 18h30. La tarification du service s'adapte en fonction du quotient familial.

Un nouveau portail famille a ouvert. L'interface changée permet désormais d'obtenir une validation instantanée de la demande de réservation effectuée si le dossier est complet. Pour connaître les nouvelles modalités d'inscription ou de mise à jour du dossier administratif rdv

sur www.mond-arverne.fr/vivre-et-grandir/centres-de-loisirs/.

Des permanences sans RDV sont organisées à Vic-le-Comte, de 17h à 18h, les mercredis 12 mars et 7 mai 2025.

Contacts
Guichet Unique Mond'Arverne
16 boulevard de Beussat
63270 Vic-le-Comte
06 27 45 11 54
guichetunique@mond-arverne.fr



Des actions ET DES PROJETS

Aménagement du parc Montcervier



Les travaux d'aménagement du parc Montcervier ont démarré en novembre 2024 avec l'abattage et l'élagage des arbres identifiés par le diagnostic phytosanitaire. Les fouilles pour les réseaux secs et les réseaux humides ont également été réalisées. En ce début d'année, l'aménagement des cheminements piétons a commencé ainsi que les fosses de plantations pour les nouveaux arbres et arbustes. L'ensemble du mobilier urbain du parc a été déposé et sera remis en état par les services municipaux avant d'être réutilisé sur d'autres sites de la commune. Un mobilier au style plus contemporain sera installé dans le parc, tout en préservant son harmonie avec le paysage.

POUR RAPPEL LES PRINCIPAUX AXES DES TRAVAUX SONT LES SUIVANTS :

- l'entretien et le renforcement du patrimoine végétal avec la création de massifs de fleurs ;
- la mise en accessibilité notamment pour les personnes à mobilité réduite ou souffrant de handicap par l'aménagement de cheminement aux normes ;
- la rénovation complète de l'aire de jeux pour les enfants avec l'insertion de nouvelles structures adaptées aux handicaps ;
- l'installation de nouveaux mobiliers urbains : bancs, tables, corbeilles, etc.

COÛT DES TRAVAUX
D'AMÉNAGEMENT :
399 855 € TTC

Coût de l'éclairage public du parc :
36 355 € TTC



LE PARC RESTERA FERMÉ AU PUBLIC JUSQU'À LA FIN DES TRAVAUX prévue pour le printemps. Vous pourrez alors découvrir le tout nouvel aménagement et profiter en famille des installations de ce cœur vert en plein centre-bourg.



AMÉNAGEMENT SÉCURITÉ À LONGUES

Face aux difficultés de trafic et de vitesse constatées sur les différentes entrées de Longues, des actions sont prévues en ce début d'année :

- les travaux d'aménagement du carrefour à feux boulevard du Comté / rue du Planat se sont poursuivis cet automne avec le passage des réseaux secs, la réalisation du génie civil et l'alimentation électrique. Des feux tricolores ont été installés, leur mise en service est prévue fin février/début mars 2025.

**COÛT DE L'OPÉRATION :
46 000 € TTC**

- le projet d'aménagement des dispositifs de sécurité sur le boulevard du Chambon a été présenté aux riverains cet automne. Les travaux seront également réalisés en début d'année.

**COÛT DE L'OPÉRATION :
44 500 € TTC**



D'autres projets sont à l'étude avec le département pour travailler sur l'axe pont des Goules / centre commercial et sur l'entrée boulevard du Général de Gaulle.

AMÉNAGEMENT D'UN CITY-STADE AU COMPLEXE SPORTIF ANDRÉ BOSTE



photo d'illustration

Un travail a été engagé par la municipalité pour créer un terrain de foot à 5 et un terrain de basket sur les anciens cours de tennis extérieurs du complexe sportif A. Boste.

Ce projet permet de répondre à un besoin d'équipements de loisirs pour les jeunes et vient compléter les aménagements prévus dans le parc Montcervier (cheminements piétons, jeux pour enfants, ...) et déjà existants sur la commune notamment au PAJ à Longues.

La réalisation de ces 2 terrains de jeux est prévue pour le 1^{er} semestre 2025 afin de permettre aux jeunes de se retrouver sur ce lieu de rencontre en libre accès dès l'été prochain.

REPRISE DU MUR D'ENCEINTE DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN

Une partie du mur d'enceinte, très dégradée, a été rénovée par une entreprise de maçonnerie spécialisée en septembre. Les travaux ont également inclus la consolidation et la jointure des pierres.

**COÛT DES TRAVAUX :
16 500 € TTC**



RÉFECTION DU CHEMIN DES GRANIEUX À ENVAL

Des travaux de remise en état de la voirie de la rue de Granieux du N°159 jusqu'au croisement avec la route de Benaud (D116) ont été réalisés en enrobé à froid en octobre.

**COÛT DES TRAVAUX :
29 800 € TTC**



TRAVAUX DE PEINTURE DES VESTIAIRES DU GYMNASE DE LA MOLIÈRE

Les vestiaires et les douches ont été rafraîchis en fin d'année 2024 par une entreprise spécialisée.

Le mobilier (bancs et radiateurs) a été également remis en place par les agents de l'équipe bâtiment du service technique après avoir été rénovés.

**COÛT
DES TRAVAUX :
17 000 € TTC**





CAMPAGNE D'HIVER DE PLANTATION

Afin de poursuivre le travail de végétalisation et d'embellissement de l'espace public le service espaces verts du CTM a lancé une campagne de plantation de bulbes et d'arbres. A cette occasion, 20 arbres d'essences variées ont été plantés dont 6 arbres fruitiers dans le parc de Sételle. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale visant à améliorer la qualité de vie des habitants, à renforcer la biodiversité et à lutter contre le changement climatique.

COÛT DES TRAVAUX : 20 000 € TTC



RÉSIDENCE AUTONOMIE



Les travaux de transformation de l'ancien EHPAD Bargoin en résidence adaptée pour les personnes âgées autonomes doivent débuter au 1^{er} trimestre 2025 pour se terminer au dernier trimestre 2026.

À l'issue des travaux, la résidence comptera 34 logements dont 15 T1bis, 15 T2 et 4 T3. Le bailleur social Polygone proposera différents niveaux de loyers s'adaptant ainsi aux ressources de chacun.

La résidence disposera d'une salle d'activités mise à disposition par la commune. Elle pourra exceptionnellement être utilisée par les associations vicomtoises.

LE COÛT TOTAL DES TRAVAUX S'ÉLÈVE À 3,2 M€ HT avec le soutien financier de l'État, du Département du Puy-de-Dôme et de la CARSAT.

MAISON MÉDICALE PRIVÉE

La construction de la future maison médicale a débuté cet été 2024.

Elle accueillera différentes professions libérales. Les travaux de gros œuvre, notamment la toiture, les huisseries et les réseaux sont finalisés. Les entreprises sont actuellement en phase d'aménagement intérieur.





L'actu

DE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Le permis de louer

Mond'Arverne Communauté a décidé d'instaurer l'autorisation préalable de mise en location, également nommée « permis de louer », à compter du 1^{er} janvier 2025 dans les centres anciens de 5 communes de son territoire (Vic-le-Comte, Les Martres-de-Veyre, La Roche-Blanche, Mirefleurs et Saint-Amant-Tallende).

Les propriétaires souhaitant louer ou relouer un bien dans ces centres anciens doivent demander une autorisation préalable de mise en location auprès du service Habitat de Mond'Arverne Communauté.

Ce nouveau dispositif a pour but de lutter contre la dégradation des logements et leur insalubrité. Les propriétaires obtiennent ainsi un label de qualité du logement s'il est conforme. L'outil assure également un logement digne pour les locataires.

Il améliore de cette manière la qualité globale du parc locatif existant et contribue à l'attractivité du territoire.

QUELLE PROCÉDURE POUR METTRE UN LOGEMENT À LA LOCATION ?

- effectuer une demande d'autorisation
- un mois minimum avant la mise en location
- remplir le formulaire CERFA disponible sur www.mond-arverne.fr/habiter-en-mondarverne/habitat-et-logement/permis-de-louer/

ET APRÈS ?

- une visite gratuite du logement est effectuée par le cabinet URBANIS (opérateur mandaté par la communauté de commune)
- une évaluation du bien est réalisée selon une grille de critères portant sur la sécurité et la salubrité du bien

- une notification de la décision est envoyée par courrier 1 mois après le dépôt du dossier

LA NOTIFICATION PEUT ÊTRE :

- soit une autorisation = valable 2 ans
- soit une autorisation avec réserve = travaux mineurs à réaliser avant la mise en location
- soit un refus = manquement constaté pouvant porter atteinte à la santé et à la sécurité des occupants ; une nouvelle demande pourra être transmise après finalisation des travaux demandés.

Pour une mise en location sans autorisation ou après un refus, le propriétaire encourt une amende pouvant aller jusqu'à 15 000€.

L'autorisation délivrée doit obligatoirement être jointe au contrat de bail.

L'EHPAD de Montcervier devient intercommunal

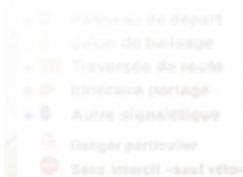


Le 1^{er} janvier 2025 l'EHPAD Montcervier communal est devenu intercommunal.

Cette transformation intervient suite à l'approbation du projet de fusion de l'EHPAD de Vic-le-Comte avec celui des Martres-de-Veyre - EHPAD Jolivet. L'EHPAD Montcervier a ainsi pour mission de gérer l'activité médico-sociale des deux établissements, soit au total 106 lits en hébergement permanent et 4 en hébergement temporaire.



Mobilité douce



Parcours VTT

De nouveaux parcours VTT sont disponibles sur notre territoire. Réalisés par Mond'Arverne Communauté, dans le cadre de l'extension de la base VTT Volcans labellisée FFVélo, ils se concentrent autour de la voie verte Via Allier.

À Vic-le-Comte, le départ est balisé au complexe sportif André Boste.

4 circuits sont jalonnés aux alentours de la commune :

- **le N°25 Puy de Pignols**, niveau bleu modéré - 1h15, 10,2km, 303m de dénivelé, altitude max. 640m ;
- **le N°26 Belvédères d'Allier**, niveau rouge difficile - 2h30, 20,5km, 303m de dénivelé, altitude max. 680m ;
- **le N°27 Tour de la Comté**, niveau noir très difficile - 4h, 32,7km, 785m de dénivelé, altitude max. 790m ;
- **le N°28 La Chaux Mongros**, niveau rouge difficile - 2h30, 21,5km, 499m de dénivelé, altitude max. 700m.

Les parcours sont disponibles sur l'application **Rando Arverne** ou sur www.clermontauvergnevolcans.com/auvergne-nature/

Cheminement en bord d'Allier entre la plage de Longues et le PAJ*



Une parcelle communale située sous les Rochers Bleus à Longues correspondait autrefois à un chemin de bord d'Allier, ce chemin s'est peu à peu dévié en bord de berge sur des parcelles privées.

Des négociations ont eu lieu avec les différents propriétaires pour procéder à des échanges de terrain afin de rétablir un

cheminement piéton en bord d'Allier. Pour ce faire, l'intervention d'un géomètre a été nécessaire et des actes notariés ont été signés pour formaliser les échanges.

Ce sentier, réservé exclusivement aux déplacements doux (piétons, vélos), sera entretenu par les services municipaux. Des barrières piétons seront installées pour réguler l'accès à ce chemin, permettant ainsi de profiter des berges de l'Allier entre le PAJ et la plage de Longues.

*PAJ : Point d'Accueil Jeunes

Des actions

POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

Retour sur l'installation des points de collecte de proximité (PCP)

Depuis novembre dernier les colonnes collectives sont installées et ont remplacé les bacs individuels d'ordures ménagères et de tri sélectif. À ce jour 171 colonnes sont disponibles sur le territoire communal réparties sur 61 points de collecte.

Après ces quelques semaines d'utilisation, quelques rappels de bon sens semblent nécessaires :

- **Les consignes de tri restent inchangées** : 100% des papiers et emballages doivent être déposés en vrac dans les colonnes jaunes, en prenant soin de bien séparer les différentes matières pour qu'elles puissent ensuite être recyclées correctement dans le centre de tri. Les cartons doivent être mis à plat, les plus volumineux doivent être directement emmenés en déchetterie ;
- **Dans les colonnes grise** se jettent tous les autres déchets non recyclables (à l'exception des déchets alimentaires), préalablement placés dans un sac poubelle fermé de 75L maximum ;
- **Dans la colonne à verre** : tous les verres, pots et bocaux sans leurs bouchons (qui sont à jeter dans la colonne jaune). La vaisselle cassée n'est pas à déposer dans cette colonne mais dans la grise. Les ampoules sont à emmener en déchetterie ou dans votre supermarché.
- **Et les déchets alimentaires ?** Le SICTOM met gratuitement à votre disposition des composteurs individuels pour votre jardin. Quelques composteurs collectifs sont disponibles dans le centre de Vic en attendant de futurs déploiements.

Si vous avez encore un doute sur la façon de trier vos déchets, ou si vous souhaitez commander un composteur individuel, vous pouvez consulter le site du SICTOM Issoire Brioude : www.sictom-issoire-brioude.com.

Rappelons enfin l'évidence, les points de collecte de proximité ne sont pas des déchetteries. Tout déchet qui n'est pas mentionné ci-dessus doit être emmené en déchetterie. Pour les autres, il faut les déposer dans les colonnes et non à côté.

À NOTER : les PCP ont vocation à être enterrés lorsque leurs emplacements seront définitifs afin de préserver notre cadre de vie.



Retrouvez ici tous les sites de collectes de vos déchets !

RAPPEL

Les colonnes collectives, sont actuellement relevées comme suit chaque semaine :

LUNDI : colonnes de TRI pour Vic, Bord et Langlade

MARDI : colonnes de TRI pour Longues, Enval et Les Pétades

MERCREDI : colonnes de TRI pour Lachaux

MERCREDI : colonnes d'OM pour Vic, Bord et Langlade

JEUDI : colonnes d'OM pour Longues, Enval, Les Pétades et Lachaux

Retour sur LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2024

Pour cette année de reprise du concours tous les participants ont été récompensés pour leur investissement et leur participation à l'embellissement de la commune.

Le jury a ainsi offert des bons d'achat à utiliser auprès de Kiriel, jardinerie ainsi qu'un bouquet de fleurs de chez Acacia, fleuriste. Les attributions sont les suivantes :

Dans la catégorie maisons fleuries

- le 1^{er} prix revient à Cécile Mergoïl à Longues
- le 2^{ème} prix revient à Jean-Pierre Gallon à Vic
- le 3^{ème} prix revient à Michel Lonjon à Longues

Dans la catégorie Balcons et fenêtres

- le 1^{er} prix revient à Danielle Gelly à Lachaux
- le 2^{ème} prix revient à Angeline Desplat à Lachaux
- le 3^{ème} prix revient à Denise Gravière à Vic

Dans la catégorie Jardins familiaux

le gagnant est Guy Gravière pour sa parcelle à Sételle.



La sécurité

DANS NOTRE VILLE

Mise en place d'une fourrière de véhicules

Depuis le 1^{er} janvier 2025 et pour une durée de 3 ans, la commune a signé une convention avec le garage Concordet d'Issoire afin de déléguer le service public de fourrière de véhicules*.

Le prestataire se voit ainsi confier les tâches d'enlèvement, de gardiennage et de restitution des véhicules enlevés.

POUR RAPPEL, un véhicule peut être mis en fourrière dès lors que son stationnement est considéré comme gênant (emplacement réservé GIG-GIC par ex.), abusif (stationné au même endroit + de 7 jours consécutifs), ou

dangereux (dans un virage par ex.).

Le coût de la mise en fourrière d'une voiture sera par exemple de 119,20 € pour l'enlèvement et 6,31 €/jour de garde.

La restitution des véhicules est possible après paiement au Garage Concordet à CHAMPEIX de 7h à 19h du lundi au samedi et de 7h à 12h le dimanche. Il est nécessaire de fournir la mainlevée des forces de l'ordre ayant prescrit la mise en fourrière, obtenue après présentation de la carte grise, du permis de conduire et après vérification d'un contrat d'assurance en cours.

Les véhicules non récupérés dans les délais impartis suite à l'envoi d'une lettre recommandée sont expertisés et estimés puis mis à la vente ou détruits suivant leur valeur.

La police municipale et/ou la gendarmerie est habilitée à procéder aux mises en fourrière des véhicules.

Pour tout renseignement, merci de contacter la police municipale au 04 73 69 21 20.

**Service existant également sur les territoires de : Aydat, Chanonat, Corent, Le Crest, Laps, Manglieu, Les Martres-de-Veyre, Mirefleurs, Orcet, St Saturnin, St Maurice-sur-Allier, Tallende, Yronde-et-Buron, La Sauvetat et Veyre-Monton.*

Focus sur le rôle de la police municipale

ENTRE SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

La police municipale est composée de trois agents (Une Brigadier-Chef Principal, un Garde Champêtre Chef Principal et un Agent de Surveillance de la Voie Publique). Elle a pour rôle majeur d'assurer la prévention et la surveillance nécessaires au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques (pouvoir de police du maire). Elle privilégie une relation de proximité avec la population afin d'agir au plus proche

des habitants.

Ses missions principales sont les suivantes :

- le dialogue permanent et préventif avec la population et les acteurs locaux ;
- le respect du Code de la Route et du stationnement ;
- le bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies ;
- la surveillance des lieux et espaces publics sur le territoire communal ;
- la sécurité aux abords des écoles ;

- la police du cimetière : respect du règlement et opérations funéraires ;
- les marchés hebdomadaires en assurant le placement des commerçants et en percevant la régie des droits de place.

Cette année de nouvelles missions viennent compléter ses actions :

- des temps de prévention routière dans les groupes scolaires ;
- et le service de fourrière de véhicules.



Déjections canines

35 €

d'amende

STOP aux
incivilités!

Dépôt sauvage

135 €

d'amende*

J'aime ma ville,
je la respecte !



**qui peut aller jusqu'à 1500€ avec confiscation du véhicule utilisé pour leur transport.*



Du nouveau CÔTÉ PROS & SERVICES !

Activ travaux

Premium

Nicolas Vallet
Rénovation, extension, aménagement de
votre projet clé en main
07 67 40 39 22
n.vallet@activ-travaux.com
www.activ-travaux.com

Arthur Barberis

Traiteur évènementiel
Évènement, foire, marché
Location de matériel
Animations culinaires et autres services
sur-mesure
06 66 46 57 05
www.arthur-barberis.fr
Barberis-Arthur

Community Girly

Maëlle Costa - Community Manager
Création de contenu & gestion des réseaux
sociaux
06 40 08 77 20
Community Girly
communitygirly

Conseil Prêt Immo

Raphaël Baldo
Expert en financement
06 87 51 12 55
raphael.baldo@conseilpretimmo.fr

Lodges Arverne

Franck Tavert
Hébergement touristique insolite
302 rue des Conteaux - Longues
06 76 96 91 63 ou 04 73 40 20 75
contact@lodges-auvergne.com
www.lodges-arverne.com

Lodges Arverne
lodgesarverne

Osthéopathe

Illona Bonidal
Osthéopathie périnatale, pédiatrique,
orthodontie, post-partum...
Prise de rdv possible sur Doctolib
253 bd du Jeu de Paume
06 67 24 72 10

Osthéothérapeute tissulaire réflexe

Rachel Blangez
Thérapie manuelle, hypnose
Rdv à domicile
07 64 13 95 79
www.rachel-osteotherapeute-
hypnotherapeute.fr

Préparateur mental

Jérôme Guttierrez
Accompagnement en préparation mentale
Aide à la performance
06 60 91 37 50
jerome.guttierrez@gmail.com
jerome-guttierrez-pm.my.canva.site

Sophrologue

Audrey Dubien
Enfant, adolescent, adulte, personne âgée.
Accompagnement individuel à domicile ou
en collectif dans les structures
07 59 57 84 56
audreysophrologue@yahoo.com



OPEN



Vous souhaitez que votre entreprise paraisse dans cette rubrique et soit référencée sur notre site internet > rubrique «Côté pros» et sur l'application Intramuros ?

Envoyez votre demande à
communication@mairie-vic-le-comte.fr

Zoom sur la borne tactile

VOS INFOS EN DIRECT !

Une borne tactile d'informations est disponible à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture au public.

Vous pouvez y retrouver toutes vos infos utiles en direct en les consultant sur place :

- l'agenda
- l'affichage légal – publications des actes administratifs,
 - les actualités,
- les démarches administratives,
 - France services,
 - les travaux
- et les infos pratiques.



De la culture à foison

DANS NOTRE COMTÉ !

Le Trampoline, toujours plus d'art !

Situé sur la place de l'Olme, en plein cœur du centre-bourg et de son histoire, Le Trampoline est un espace dédié à la valorisation des métiers d'art depuis plus de 5 ans maintenant.

Il accueille des expositions et résidences d'artistes aux thématiques variées mais aussi des ateliers créatifs ainsi qu'un café culturel associatif pour des moments de partage et d'échange. C'est un lieu de rencontre intergénérationnel entre le public, les artistes et la singularité de leur art.

Le Trampoline est animé depuis 3 ans par l'association Matières d'Art, collectif de professionnels au service de la

promotion et la diffusion de la création contemporaine : art, design et métiers d'art. La convention de partenariat prenant fin en décembre dernier, la volonté de la ville a été de poursuivre cette collaboration essentielle et bénéfique au rayonnement de l'art sur notre territoire, le Val d'Allier et le Grand Clermont. Une nouvelle convention d'une durée de 3 ans a donc été signée renouvelant ainsi l'engagement des deux parties pour faire vivre ce lieu atypique et maintenant ancré dans le quotidien des vicomtois initiés comme débutants.



Place de l'Olme - entrée libre
Ouvert du mercredi au samedi de 15h à 18h
et les jeudis sur rendez-vous pour les groupes

Contact :
04 73 88 29 63 - letrampoline.viclecomte@gmail.com



Au programme

DÉBUT 2025

PRÉCIEUX jusqu'au 22 février

de Maïa AMIEL, Éric DOMALAIN,
Céline EXCOFFON et Natalia RUIZ
> sculpture, textile, peinture, broderie

ANARCHITECTURE du 28 mars au 10 mai

de Jean-Yves BELLARD
et Christophe DALECKI
> peinture et sculpture

LES ARTS EN BALADE du 23 au 25 mai

avec ÉRIC DOMALAIN, peinture ; Jean
VINCENT, céramique ; Marrit VEENSTRA,
textile ; Nadine VERGUES, peinture et
sculpture et Roger BENOIT, sculpture.

Hors les murs Le Chai, Place Saint-Pierre 10 ANS DÉJÀ ! du 16 mai au 19 juin

de Chantal BIDEL, sculpture et 4 plasticiens
invités pour « Les arts en balade »
commémoration des 10 ans des attentats
de Charlie Hebdo et du Bataclan

DES ATELIERS ET DES STAGES
SONT DISPONIBLES TOUTE
L'ANNÉE SUR INSCRIPTION
AINSI QU'UN CAFÉ ASSOCIATIF.

RETROUVEZ LE PROGRAMME
COMPLET SUR

WWW.MATIERESART.FR

L'Orchestre d'Harmonie fête ses 160 ans !

Fondé en 1865, l'Orchestre d'Harmonie de Vic-le-Comte célèbre cette année ses 160 ans d'existence. Cette longévité exceptionnelle témoigne de la passion et de l'engagement de générations de musiciens qui ont su faire vivre et évoluer cet ensemble au fil des décennies devenant ainsi un acteur culturel important du territoire.

Les concerts de l'orchestre sont devenus des événements attendus, attirant un public nombreux grâce à un répertoire varié. La présence d'invités inattendus sur scène ajoute une touche de surprise et d'originalité à chaque représentation, créant des moments uniques et mémorables.

Cette dynamique attire les jeunes musiciens, assurant la pérennité de l'ensemble grâce au lien fort créé avec l'École de Musique Mond'Arverne Comté.



L'orchestre offre un cadre idéal pour développer leurs talents, et partager de bons moments aux côtés des musiciens plus expérimentés.

Au sein de l'orchestre, des formations plus spécifiques ont vu le jour, témoignant de sa vitalité. Le Big Band, formation jazz, apporte une couleur musicale supplémentaire, tandis qu'une toute nouvelle banda vient de voir le jour pour insuffler une énergie festive lors des prochaines manifestations.



L'anniversaire des 160 ans est l'occasion de célébrer une société musicale qui vit pleinement avec son temps, qui s'engage totalement dans l'animation du territoire, participant activement aux commémorations, proposant des concerts variés, animant les fêtes de villages et créant du lien avec les écoles pour des découvertes musicales enrichissantes.



Tout un programme !

SAMEDI 15 FÉVRIER
- 20H30 -

Soirée cabaret

avec le Big Band, Sarahpsody et Aguanomas - réservation conseillée
GYMNASSE DE LA MOLIÈRE

SAMEDI 29 MARS
- 20H30 -

L'extraordinaire voyage de Monsieur Fanfare

Concert des 160 ans
GYMNASSE ANDRÉ BOSTE

DIMANCHE 30 MARS
- 17H -

Welcome Gospel Paradise

réservation conseillée
SAINTE-CHAPELLE

SAMEDI 14 JUIN

Ça brasse à Enval

prestations des ensembles musicaux

VENDREDI 20 JUIN

Fête patronale de Longues

Orchestre d'Harmonie et École de Musique Allier Comté
Concert et retraite aux flambeaux

14 JUILLET

Fête nationale

Cérémonie et défilé
Pique-nique républicain musical
PARC MONTCERVIER

DIMANCHE 24 AOÛT
- 11H -

Fête de Lachaux

DU 26 SEPT. AU 18 OCT.

1 an avec l'Orchestre d'Harmonie

Exposition de Jean-Marc Lejeune, croquis et portraits
LE TRAMPOLINE

DATE À VENIR
- 20H30 -

Ciné-discussion

avec Ciné Parc - thème : Michel Legrand
HALLE DU JEU DE PAUME

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

- 17H -

Concert de Noël

Concert de clôture des Hivernales de la Comté
SAINTE-CHAPELLE

Et encore bien d'autres surprises à l'occasion du jumelage de Parsberg ainsi que de toutes les cérémonies officielles.

Pour ne rien rater, suivez l'actu sur /harmonievic et les différents supports de la mairie !

Agenda

DU 15 FÉVRIER AU 7 DÉCEMBRE
L'Orchestre d'Harmonie fête ses 160 ans !
Voir programme détaillé p. 13

DU 28 FÉVRIER AU 9 MARS
Fête de la photo
Expos dans toute la ville, conférences, concours

DU 21 AU 23 MARS
4^{ème} édition des Théâtrales des Volcans
Halle du Jeu de Paume
Programme sur les-theatrales-des-volcans.fr

LE 9 MAI
Don du sang
Espace Louis Paulet de 16h à 19h30

DU 21 AU 25 MAI
Fête de la nature

DU 23 AU 25 MAI
Les Arts en balade
Artistes en démonstration dans la ville

DU 16 MAI AU 19 JUIN
10 ans déjà !
Le Chai, Place St Pierre
Expos commémorative des attentats Charlie Hebdo et Bataclan

*Retrouvez tous les programmes en détails
au fil du printemps sur nos réseaux !*

Retour en images de novembre à janvier



Bulletin d'informations municipales • Publication de la Mairie de Vic-le-Comte

Directeur de la publication : Antoine Desforges • Responsable de publication : Patricia Chaput • Rédaction : Émilie de Miras-Villeneuve

Conception et réalisation : Malcie Auzary-Vendanges • Impression : Form'Actuel by Drouin (63)

Crédit photos : Mairie de Vic-le-Comte, N. Decombas Droopic, Mond'Arverne Communauté, Matières d'Art, Orchestre d'Harmonie, SICTOM Issoire Brioude

Dépôt légal : Février 2025

Ils ont la parole

Majorité

Vicomtoises, Vicomtois,

AVEC VOUS, AGISSONS

Les services publics : une priorité forte de la majorité municipale.

Alors qu'ils sont indissociables de la satisfaction de l'intérêt général, les services publics sont dégradés et attaqués au fil des années.

La majorité municipale a toujours affirmé que la défense des services publics était une de ses priorités. La commune se retrouve donc en première ligne sur de nombreux sujets qui relevaient auparavant de l'État. À cela s'ajoute le développement du numérique. Très pratique pour certains usagers, cela pose de gros problèmes pour d'autres qui se retrouvent en difficulté.

C'est ainsi qu'en 2024, France Services a accueilli plus de 16 500 personnes, pour de multiples demandes ou démarches. Environ 2000 titres d'identités ont été réalisés en mairie.

Ces nouveaux services créés depuis 2020 s'ajoutent aux services municipaux qui vous accompagnent au quotidien, avec des agents très engagés que nous remercions : services techniques, services administratifs, périscolaire, cuisine centrale (73 000 repas fabriqués en 2024 pour les enfants et les aînés), entretien des locaux...

Vous pouvez compter sur notre mobilisation !

 @avecvousagissons

Antoine Desforges
Cécile Durand
Laurent Bégon-Margeridon
Valérie Dupouyet-Bourduge
Cyrille Fayolle
Catherine Fromage
Jean-Yves Galvaing
Eva Cubizolles
Jean-Claude Areste
Bernard Brun
Annie Seys
Patricia Chaput
Élodie Pineau
Gilles Paulet
Danielle Vasson
Jean-Paul Alary
Axel Wimmel
Cendrine Charbonnier
Delphine Cousinié
Aurélie Vaudable
Robert Delabre
Audrey Granet
Thomas Heyraud

Opposition

Cher(e) Vicomtois(e)s,

SOYONS VIC

Cette nouvelle année marque la dernière de cette mandature avant les prochaines élections municipales. L'an passé, nous avions alerté sur une proposition de budget qui nous paraissait déraisonnable dans le contexte actuel, sans être entendus. Ce manque de réalisme a rendu indispensable un réajustement du budget en septembre.

Nous espérons vivement que le dernier budget de cette mandature, tiendra cette fois-ci compte de la situation et ne sera pas motivé par la seule volonté

d'engager des dépenses dont l'urgence serait simplement de les réaliser avant les prochaines échéances électorales.

Nous prônons Pragmatisme et Réalité.

La rigueur budgétaire nécessaire ne doit pas être sacrifiée sur l'autel d'une ambition pour laquelle nous n'avons pas les moyens.

Nous vous souhaitons, à vous et à vos proches, une excellente année 2025.

 @soyonsvic

Paul Brault
Dominique Scalmana
Philippe Dumonceau
Jean-François Blanc
Pierre Secrétant

Sans étiquette

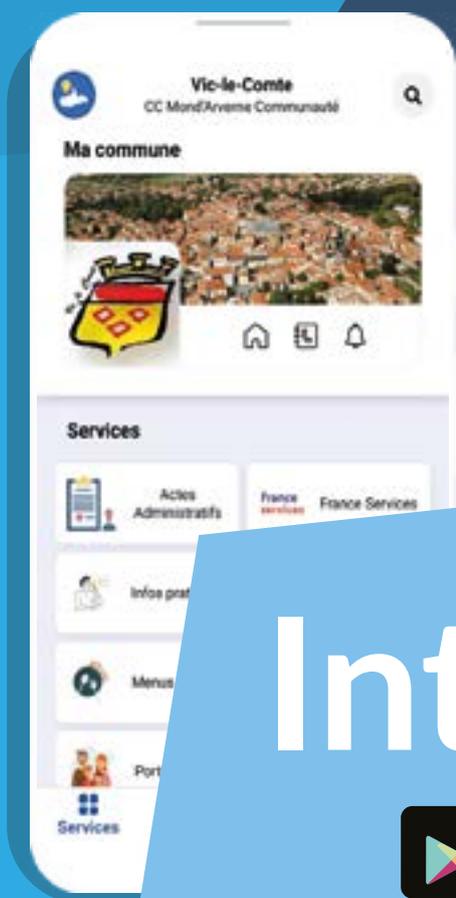
En ce début d'année, j'adresse mes meilleurs vœux aux vicomtoises et vicomtois. La santé, l'entraide et toujours autant d'idées lumineuses pour faire face aux défis de notre temps. Bonne année !

 stephaniepicard2020@gmail.com
Stéphanie Picard Conseillère municipale

Stéphanie Picard

Vic-le-Comte

est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

Toutes vos infos sur mesure !

